

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

STRATEGIE NATIONALE D'ÉGALITE ET D'EQUITE DE GENRE (2005-2015)

Domaine Mécanismes Institutionnels de Promotion du
Genre, de Financement et de Communication

Rapport de Mission

Décembre 2004

RAPPORT DE MISSION

OBJET : Stratégie Nationale d'Egalité et d'Equité de Genre

Du 25 Octobre au 21 décembre 2004, Madame Oumy Diagne NDIAYE, personne ressource du groupe « Domaine Mécanismes de promotion, de financement et de communication » mis en place dans le cadre de la formulation du troisième cadre de référence pour l'égalité et l'équité de genre, a réalisé les tâches suivantes conformément à la réunion du Comité ad-hoc de coordination du 22 Octobre 2004. Ces tâches sont relatives à :

1. la recherche documentaire ;
2. la participation à l'atelier méthodologique de lancement de la formulation du troisième cadre de référence pour l'égalité et l'équité de genre ;
3. La conduite des travaux du groupe Mécanisme de promotion du genre, de financement et de communication ;
4. La mise en forme des produits attendus du groupe Mécanisme de promotion du genre, de financement et de communication ;
5. et la participation à l'atelier de restitution pour la validation des produits des groupe de travail.

A / la recherche documentaire

Au terme d'une dizaine de jours, les documents suivants ont été recueillis :

- Déclaration de Politique de Population adoptée en 2002
- L'approche Genre au Sénégal : des stéréotypes sexistes à l'égalité
- Programme d'Action du Caire de 1994
- CIPD+10 : rapport régional de revue de l'Afrique
- OMD
- NEPAD
- Femme Sénégalaise à l'horizon 2015
- ESIS : Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs de Santé (1999)
- Beijing via Internet
- Déclaration et programme d'action de Beijing suivis de Beijing +5, Déclaration et document final
- La convention sur l'Elimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole facultatif (2003)
- Guide sur les sources de financement (DCEF, 2001)
- Argumentaire religieux chrétien sur l'équité de genre
- Argumentaire religieux musulman sur l'équité de genre
- Etat de la population mondiale, 2004-11-11 Projection de la population issues du recensement de 2002 (2004)
- Profil démographique et socio-économique du Sénégal (1960-2000)
- EDSIII (1997)

- ESAM (1997)
- La pauvreté au Sénégal de la dévaluation de 1994 à 2001-2002
- Perspective sur la planification familiale, la fécondité et la santé au Sénégal (1986-1997) : résultats approfondis des EDS
- Plan stratégique 2002-2006 de lutte contre le SIDA
- Opération Nationale d'Evaluation du programme de population (ONEP, 2001)
- Evaluation Finale du PANAF (2003)
- Projet de plan national d'équité et de genre
- PTIP (2004-2006)
- BCI (2004)
- Programme national de bonne gouvernance (2003)
- Etude documentaire sur les réseaux chargés des questions de population et développement
- PAO+5 : Rapport national du Sénégal, 2003)

Ces documents pourront être consultés lors de la rédaction de la SNEEG. Par ailleurs, la personne ressource a produit le draft d'interview joint en annexe qui a été amélioré par la consultante.

B/ la participation à l'atelier méthodologique de lancement de la formulation du troisième cadre de référence pour l'égalité et l'équité de genre

Les 8 et 9 novembre 2004, la personne ressource du Domaine Mécanismes institutionnels de promotion du genre, de financement et de communication a participé à l'atelier de lancement des travaux de l'élaboration de 3^{ème} cadre de référence. Organisé à l'hôtel Indépendance, l'atelier avait comme objectifs de partager la démarche méthodologique, adopter les outils d'analyse et de planification qui ont été utilisés par les groupes de travail, de s'accorder sur le canevas de document de Stratégie Nationale d'Egalité et d'Equité de Genre (SNEEG), de définir les modalités de travail pour la formulation du 3^{ème} cadre, d'avoir une compréhension commune du concept genre et de son utilisation dans la formulation d'un instrument de développement. A l'issue des deux jours, quatre groupes de travail dont le Domaine Mécanismes institutionnels de promotion du genre, de financement et de communication ont été constitués et les groupes disposaient d'outils de travail. Lors de la dernière séance du deuxième jour, le groupe Mécanismes institutionnels de promotion du genre, de financement et de communication s'est réunie pour une prise de contact de ses membres et la date du 10 novembre a été retenue pour tenir la première réunion du groupe au CONGAD.

C/ La conduite des travaux du groupe Mécanisme de promotion du genre, de financement et de communication

La personne ressource a eu à animer les travaux du groupe Domaine Mécanismes institutionnels de promotion du genre, de financement et de communication qui a été présidé par Madame Ndéye Maty NDOYE du CONGAD.

La matinée du 10 novembre a été consacrée à un BRAIN STORMING sur un listing des problèmes auxquels est confronté le mécanisme. Les problèmes suivants ont été soulevés :

- Ancrage institutionnel du mécanisme
- Transversalité du genre non évidente
- Problème de suivi
- Faible capacité du MFDSSN

- Faiblesse des interventions en faveur de l'égalité et de l'équité
- Problème de leadership
- Non fonctionnement des points focaux
- Problème de dénomination
- Orientation politique insuffisante
- Confinement du ministère aux événements spéciaux (journées et quinzaine)
- Non sensibilité des sectoriels au genre
- Non implication des points focaux dans les programmes et projets
- Problème de choix, cahier de charge, vision, volonté politique
- Faible intégration des questions de genres
- Insensibilité des décideurs au concept genre
- Faible appui financier des Partenaires Techniques Financiers (PTF)
- Absence de guide d'intégration du genre dans les politiques, plans et programmes
- Décalage entre vision et son application
- Dispersion dans l'intervention des organisations de la Société Civile (OSC)
- Manque de synergie entre les différentes parties (Etat, OSC, PTF)
- Non opérationnalité des mécanismes nationaux
- Persistance des stéréotypes dans les médias
- Non adhésion des leaders d'opinion
- Lenteurs dans la mobilisation des ressources financières
- Méconnaissance du concept par la majorité des hommes et des femmes
- Difficulté d'évaluer les actions menées
- Résistance au concept genre (culturelles, religieuses, bureaucratique)
- Faible capacité d'organisation des OSC pour prendre en charge le genre
- Instrumentalisation des mécanismes mis en place par les femmes
- Démultiplication des mécanismes de financement (mutuelles, Fonds, etc)
- Faible impact des financements à cause de la démultiplication des sources de financement
- Papillonnage des membres des Services Financiers Décentralisés (SFD)
- Intervention ciblée des PTF qui ne favorise pas le genre
- Non accès des ONGs aux principaux financements
- Faible impact de l'intégration du genre
- Partenariat circonstanciel entre Etat et ONGs
- Non clarification des objets et modalités de collaboration avec le Privé
- Faible implication du privé dans la promotion du genre

Partant de ce listing, le groupe a retenu comme **Problème central le faible impact des interventions dans la promotion du genre** et comme **Problèmes intermédiaires :**

- L'insuffisante capacité d'intervention de l'Etat dans la promotion du genre
- L'insuffisante capacité d'intervention des Organisations de la Société Civile qui opèrent dans la promotion du genre
- Les interventions ciblées et géographiques des Partenaires Techniques et Financiers
- La faible intervention du secteur privé dans la promotion du genre
- Le faible niveau de satisfaction des besoins de financement
- Et la faible implication des acteurs de la communication et de l'information dans la promotion du Genre.

La journée du 18 novembre a été mise à profit pour dégager les causes de chaque problème intermédiaire. Le tableau sur l'ANALYSE DE LA SITUATION : DOMAINE MECANISMES INSTITUTIONNELS ET DE COMMUNICATION qui suit en donne la quintessence :

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES/FACTEURS EXPLICATIFS
	Insuffisante contribution des mécanismes d'appui à la promotion du genre	Non opérationnalité des points focaux Intervention du Comité Consultatif de la Femme concentrée sur les événements spéciaux
	Insuffisante capacité d'intervention des OSC qui opèrent dans la promotion du genre	Insuffisance des ressources humaines et des moyens financiers des OSC intervenant dans le domaine du genre Insuffisance des compétences en genre Interventions non harmonisées et dispersion des actions Mobilisation circonstancielle des OSC pour l'égalité et l'équité de genre
	Faible intervention du secteur privé dans la promotion du genre	Approche genre peu prise en compte dans les interventions du secteur privé Absence d'un mécanisme de collaboration avec le MNG Faible connaissance de l'approche genre et développement dans le secteur privé

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES / FACTEURS EXPLICATIFS
	Interventions des partenaires techniques et financiers (PTF) sectorielles et géographiquement ciblées	Faible application de l'approche transversale en matière de genre
	Faible mobilisation des ressources financières au profit de l'égalité et de l'équité de genre	Insuffisante contribution financière de l'Etat et des Partenaires au développement pour le genre

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES/ FACTEURS EXPLICATIFS
	Faible niveau de financement des besoins en faveur de la promotion de la femme et de l'égalité de genre	Accès inégal des hommes et des femmes aux financements des banques Faiblesse du volume des financements octroyés par les systèmes de financement formels et non formels

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES/ FACTEURS EXPLICATIFS
	Faible implication des médias, des acteurs de la communication de proximité et des Réseaux dans la promotion du genre	Approche genre peu prise en compte au niveau des différents acteurs de la communication et de l'information Compétences limitées en genre au niveau des acteurs de la communication et de l'information Interventions circonstanciées des acteurs de la communication et de l'information dans la promotion du genre Sous représentation des femmes dans les organes de presse et au niveau des rédactions en particulier

D/ La mise en forme des produits attendus du groupe Mécanisme de promotion du genre, de financement et de communication

Au cours des séances des 22 et 29 novembre 2004, le groupe a parcouru le draft d'analyse de situation du domaine proposé par la personne ressource. Ainsi des observations et des contributions ont été formulées. L'analyse en annexe a tenté de prendre les préoccupations de tous les membres. C'est au cours de ces séances que des mutations et atouts ont été retenus. Les séances des 3 et 13 décembre ont permis de définir les objectifs, les stratégies, les résultats et de formuler des indicateurs et des actions en vue de l'amélioration de l'impact des interventions en faveur de l'égalité et de l'équité de genre qui ont été plus tard budgétisées par la personne ressource sur la base du tableau des coûts de référence en annexe.

E/ et la participation à l'atelier de restitution pour la validation des produits des groupe de travail.

Au cours de l'atelier de restitution qui s'est tenu les 20 et 21 décembre 2004, la personne ressource a présenté les différents produits des travaux du groupe qui ont été adoptés. Il s'agit :

- Du Tableau d'analyse
- De la situation analysée
- Et du Cadre d'intervention stratégique

Difficultés rencontrées :

- La personne ressource n'a pas bénéficié d'appui du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale pour mobiliser les membres du groupe ;
- Le travail des deux rapporteurs a été assuré par la personne ressource.

Conclusions

- L'exécution de ma mission a été facilitée par l'engagement sans faille, la disponibilité et l'assiduité des membres du groupe de travail (voir le tableau en annexe).

Rapporteur



Oumy Diagne NDIAYE

**Personne Ressource du groupe mécanismes institutionnels de
promotion, de financement et de communication**

Annexe 1

PROTOCOLE D'INTERVIEW

**Avec les Partenaires au Développement
SNEEG**

Question 1 :

Monsieur/Madame, Quelle signification donnez vous aux questions de genre en Afrique et plus précisément au Sénégal ?

Réponse :

Question 2 :

Quelle est la vision de votre institution par rapport à ces questions de genre ?

Réponse :

Question 3 :

Quelles sont les principales interventions de votre institution par rapport aux questions de genre et les avancées significatives depuis Beijing ?

Réponse :

Question 4 :

Existe t-il un mécanisme de coordination de ces interventions et ses membres ?

Réponse :

Question 5 :

Quelles sont ces relations avec le MNG et la société civile ?

Réponse :

Question 6 :

Comment prenez vous en compte la transversalité du genre ?

Réponse :

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
		Rôle de chef de famille et pouvoir de décision reconnus exclusivement à l'homme.			Organiser une large concertation sur ces questions avec les leaders d'opinion
		Influence de la coutume et de la religion et position sociale	Objectif 3 : Amener les différentes composantes de	Instauration d'un dialogue social autour des avantages	Soutenir la finalisation et le vote de la loi sur la parenté conjointe et l'autorité responsable
	Volonté politique limitée pour une remise en cause des rapports				Elaborer des argumentaires sur les avantages de l'égalité et

Annexe 2 : FORMULATION STRATEGIE DOMAINE « SOCIO-CULTUREL »
ORIENTATION STRATEGIQUE : VALORISATION DE LA POSITION SOCIALE DE LA FEMME ET RENFORCEMENT DE SES POTENTIALITES

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
Statut d'infériorité de la femme dans la famille et dans la société sénégalaise OS = Valorisation du statut de la femme dans la famille et dans la société sénégalaise	Valeurs et croyances culturelles en faveur de la soumission de la femme à l'homme	Systèmes patriarcal et patrilinéaire Mariages coutumiers Stéréotypes et préjugés sexistes Méconnaissance par les femmes de leurs droits	Objectif 1 : Contribuer à un changement de mentalité favorable à l'égalité et à l'équité entre l'homme et la femme	Conscientisation des hommes et des femmes sur les manifestations des disparités et des discriminations Sensibilisation sur les droits des femmes Amélioration du niveau de connaissance de la situation des femmes dans différents contextes socio-culturels	Elaborer un programme d'IEC/genre pour les femmes, les hommes et les jeunes (filles et garçons) Elaborer et mettre en œuvre /appuyer des projets genre et droits des femmes en direction des jeunes filles, des femmes et des hommes Réaliser une cartographie des déterminants socioculturels du statut de la femme vs homme y compris un inventaire des stéréotypes
	Inégalité dans la répartition des rôles et des responsabilités entre l'homme et la femme au sein de la famille et dans la communauté	Rôles domestique et de reproduction assignés de fait à la femme et socialement valorisés	Objectif 2 : Amener les garçons à prendre une part active dans la gestion du foyer et à partager les responsabilités	Sensibilisation pour un meilleur partage des fonctions et responsabilités dans la famille et dans la société Promotion d'un leadership partagé au sein de la famille et dans la société entre les femmes et les hommes	Elaborer un programme d'information et de sensibilisation en direction des familles à travers les médias, les leaders d'opinion et les relais communautaires Initier en partenariat avec les Collectivités locales un programme pilote sur le partage des tâches et des responsabilités dans la famille et la société Finaliser l'argumentaire relatif à la parenté conjointe / autorité parentale avec les parties prenantes

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
	Déperdition scolaire des filles plus importante au fur et à mesure qu'elles avancent de niveau surtout en milieu rural	Mariages et grossesses précoces		Renforcement du partenariat entre autorités de l'éducation, Collectivités locales, secteur privé, OSC et acteurs de la communication et de l'information en faveur du maintien des filles à l'école	Mettre en place une coalition pour la scolarisation et la formation des filles à tous les niveaux d'enseignement Soutenir le développement des programmes d'Education à la Vie Familiale dans les écoles
		Contrainte de temps des filles liée aux tâches domestiques			Plaidoyer pour l'extension des programmes d'allègement des tâches domestiques
		Incidences de la pauvreté			Plaidoyer auprès de autorités de l'éducation, des CL et des OSC pour la mise en place de mesures incitatives en faveur du maintien des filles à l'école et du retour des filles - mère : subventions, bourses, dérogations et parrainages

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
	Analphabétisme des femmes élevé	Inadaptation des programmes et systèmes d'alphabetisation par rapport aux besoins réels des femmes	<u>Objectif 5: Contribuer à la réduction de l'analphabétisme</u>	Renforcement de l'adéquation des programmes d'alphabetisation avec les besoins et spécificités des femmes et des hommes	Etablir une nomenclature des forces et faiblesses des stratégies d'alphabetisation pour les femmes Réviser les contenus des programmes existants et développer des modules basés sur les besoins différenciés des femmes et des hommes Définir et mettre en œuvre une stratégie d'IEC et de mobilisation sociale en faveur de l'alphabetisation des femmes.
		Faible opportunité d'éducation alternative		Développement de programmes d'alphabetisation fonctionnelle en milieu urbain et en milieu rural	Initier un programme de partenariat public/ONG/opérateurs pour des démarches appropriées d'alphabetisation des femmes Soutenir les initiatives d'alphabetisation sur l'ensemble du territoire
		Responsabilités familiales, pression sociale et résistance du mari		Sensibilisation de la communauté sur l'importance de l'alphabetisation pour les femmes et les hommes	Soutenir la participation conjointe des jeunes filles, des femmes et des hommes aux classes d'alphabetisation

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
	Insuffisante prise en compte des besoins différenciés des filles et des garçons à tous les niveaux du système éducatif	Faible conscience des questions de genre chez les enseignants et les autorités de l'éducation	<u>Objectif 6: Assurer la prise en compte des besoins différenciés des filles, des garçons des femmes et des hommes dans le secteur éducation</u>	Sensibilisation des décideurs et de l'ensemble des acteurs du système éducatif sur les questions de genre.	Elaborer et mettre en œuvre un programme d'information et de sensibilisation sur le genre au profit des décideurs, enseignants et encadreurs Plaidoyer pour la révision des manuels comportant des images négatives sur les relations hommes/femmes
		Faible niveau de connaissance sur la situation par sexe dans le secteur de l'éducation		Développement d'un système d'information sur la situation des filles et des garçons dans le système éducatif	Mettre en place en partenariat avec les structures de l'Education, l'INEADE, ORGENS, le CENAF et les PTF impliqués une base de données désagrégée par sexe dans le domaine de l'éducation Mener en relation avec les chercheurs des études sur genre et éducation aux niveaux national et régional
		Compétences insuffisantes en genre dans le système éducatif.		Renforcement des capacités en genre du personnel et des planificateurs du secteur éducatif	Elaborer un module de formation genre et éducation Organiser des sessions de formation en genre pour le personnel et les planificateurs de l'éducation Soutenir la formation et la recherche sur le genre au niveau des universités et des institutions d'enseignement supérieur

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
Vulnérabilité de la santé de la reproduction (SR) des femmes, des hommes et des adolescent (e)s	Taux de mortalité maternelle élevé	Insuffisance des structures obstétriques et de la qualité des services liés à la maternité notamment en milieu rural	Objectif 7: Contribuer à la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles	Renforcement du partenariat pour une amélioration de la couverture sanitaire et de la qualité des services obstétricaux	Plaidoyer auprès du gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour une meilleure prise en charge des besoins en couverture et amélioration des services obstétricaux
Amélioration de la santé et de la santé de la reproduction des adolescentes et des femmes		Vie sexuelle précoce et grossesses à risque Surcharge de travail domestique Coût élevé de la prise en charge		Mobilisation sociale et sensibilisation en direction des adolescent (e) s, des femmes et des hommes sur la maternité sans risque	Réaliser des enquêtes ponctuelles sur les comportements en SR Elaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation entre pair(e)s (adolescent (e)s, femmes, hommes) sur les risques liés à la SR
		Facteurs socio-culturels ayant un effet négatif sur la santé maternelle et la SR des femmes		Renforcement du niveau de connaissance sur les facteurs et les comportements défavorables à la SR des femmes	Appuyer la recherche sur les besoins en SR et facteurs socioculturels qui influencent négativement la mortalité et morbidité maternelle

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
		Endémie palustre		Renforcement de l'utilisation par les femmes enceintes et allaitantes des méthodes de prévention et de traitement du paludisme.	Soutenir l'accès des femmes enceintes et allaitantes à la chimioprophylaxie palustre Appuyer la diffusion des moustiquaires imprégnées en milieu rural et urbain
	Taux de fécondité élevé	Rapport inégalitaire entre l'homme et la femme en matière de choix et de responsabilité en matière de SR Valorisation du rôle de reproduction de la femme dans la société Faible taux de prévalence contraceptive	<u>Objectif 8: Contribuer à l'accroissement du taux d'utilisation de la PF tant en milieu rural qu'en milieu urbain</u>	Mobilisation sociale des différentes catégories de la société pour une meilleure santé de la femme et de la famille Renforcement de l'implication des hommes dans la gestion de la SR du couple Renforcement de l'accessibilité du contraceptif en milieu rural et urbain	Plaidoyer auprès des hommes et des leaders d'opinion et des autorités sanitaires sur la santé de la femme et de la famille Organiser des séances d'animation en EVF regroupant les hommes, les jeunes et les femmes. Soutenir les programmes de marketing social des contraceptifs
	Vulnérabilité des femmes et des adolescent(e)s aux IST/SIDA	Activité sexuelle précoce chez les jeunes et multiplicité de partenaires et polygamie Sous-information des femmes, adolescent(e)s et des hommes sur ces questions Dépendance économique et sociale	<u>Objectif 9: Contribuer à accroître le niveau d'information et de protection des femmes et des adolescentes contre l'IST/SIDA</u>	Renforcement du niveau d'information des femmes, des adolescent(e)s et des hommes sur les comportements à risques en matière sexuelle	Intensifier les programmes d'IEC/Genre et IST et le SIDA Créer des structures d'information, d'orientation et de conseil sur la SR et les IST et VIH/ SIDA Adjoindre aux programmes de sensibilisation sur la SR, les IST et le SIDA un volet activités génératrices de revenus

PROBLEME CENTRAL	PROBLEMES INTERMEDIAIRES	CAUSES	OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
	Développement de la violence contre les femmes, les adolescentes et les petites filles Violences physiques, sexuelles, psychologiques	Position de subordonnée et de dépendance de la femme dans le couple et machisme de certains hommes	Objectif 10 Réduire la mortalité et la morbidité à la violence contre les femmes, les petites filles et les adolescentes.	Sensibilisation et lutte contre les violences pratiques néfastes	Intensifier les programmes IEC Genre/SR /Violences Plaidoyer auprès des structures sanitaires pour une notification de tous les cas de violence contre les femmes aux autorités judiciaires
	Faible prise en compte des besoins spécifiques en SR des femmes, des hommes et des jeunes dans les politiques et programmes de santé	Insuffisance des services offerts en matière de SR Insuffisance de compétences en genre dans le secteur	Objectif 11 Assurer la prise en compte des besoins différenciés de santé et de SR des femmes, des adolescent(e)s et des hommes dans le secteur santé	Information/Sensibilisation des décideurs et de l'ensemble des acteurs du secteur de la santé sur les questions de genre Renforcement des capacités en genre du personnel de santé et des planificateurs du secteur	Elaborer un programme de sensibilisation des acteurs du secteur santé aux questions de genre et à ses manifestations sur la santé et la SR des femmes et des hommes e des adolescent(e)s Elaborer un module Genre et SR Organiser des sessions de formation en genre pour les techniciens et planificateurs de santé et les planificateurs du secteur santé Mener des recherches sur les besoins spécifiques en SR, les comportements et pratiques socioculturels influençant la santé des femmes Mettre en place une base de données désagrégées par sexe

Annexe 3 : ANALYSE DE SITUATION DES MECANISMES INSTITUTIONNELS DE PROMOTION DU GENRE, DE FINANCEMENT ET DE COMMUNICATION

1. Caractéristiques des mécanismes institutionnels de promotion, de financement et de communication en matière d'équité et de l'égalité de genre:

L'analyse des mécanismes institutionnels de promotion, de financement et de communication requiert d'une part une analyse institutionnelle du mécanisme gouvernemental en charge de la promotion du genre à cause de sa position centrale, pour mieux cerner les problèmes auxquels est confronté le Mécanisme National Genre du point de vue de sa structuration et de ses modalités de fonctionnement, et d'autre part les structures d'appui à la promotion du genre que sont les organisations de la société civile (associations, ONGs, groupements de femmes), les Partenaires techniques et Financiers et les acteurs de la communication.

L'analyse de chaque cadre institutionnel portera sur les mécanismes de promotion du genre, de financement et de communication.

Un cadre institutionnel marqué par une instabilité.

Le Gouvernement du Sénégal a depuis son accession à l'indépendance progressivement inscrit la promotion de la femme parmi ses actions prioritaires. L'engagement des pouvoirs publics dans cette démarche s'est traduit par un effort de création et d'adaptation de structures chargées de conduire la promotion de la femme. Plusieurs périodes ont marqué ce processus.

1960 à 1975

Cette période correspond à celle de l'animation rurale et de l'animation féminine en particulier. Les actions de cette dernière devaient poser la problématique de l'implication des femmes dans les structures de l'Etat. Très tôt en 1960, naissait le premier centre féminin d'animation rurale à Thilogne, dans le département de Matam. Un peu plus tard, le Centre de Formation des Monitrices d'Economie Familiale et Rurale et l'Ecole Normale d'Enseignement Technique et Féminin virent respectivement le jour en 1963 et 1964. Ces centres avaient pour mission de former des cadres féminins destinés à encadrer les femmes rurales. Ainsi, on évoluait vers une institutionnalisation de la question de l'intégration des femmes au développement s'articulant autour des centres d'animation où les agents de l'Etat, les animateurs et animatrices sont chargés de promouvoir l'éveil des consciences et la participation populaire.

1975 à 1985

Le début de cette période coïncidait avec l'Année Internationale de la Femme et la proclamation par les Nations Unies de la Décennie de la Femme. Ces deux événements furent

mis à profit par le Sénégal pour augmenter la prise de conscience des problèmes posés par le statut inférieur des femmes dans la société. Ainsi, fut créé en 1978 un Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine qui, plus tard sera fusionné avec le Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine. Trois ans après, naissait le Ministère du Développement Social au sein duquel était mis en place la Direction de la Condition Féminine.

En 1988, un décret réorganisant le Ministère du Développement Social devait, par une approche plus globale de la question féminine, substituer la Direction de la Famille et des Droits de la Femme à la Direction de la Condition Féminine.

Durant cette période, on observe une réorientation des interventions de l'animation féminine. L'Etat, reconnaissant le rôle primordial des femmes dans la production agricole et dans l'économie en général, accorde aux fonctions d'agent économique des femmes une place prépondérante dans les programmes d'animation féminine.

L'accent est mis sur les activités d'allègement des travaux domestiques et les projets générateurs de revenus pour les femmes. Le Plan d'Action de la Femme de 1982 constitue ainsi le cadre de référence pour les actions à mener durant la décennie dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de l'emploi et des activités rémunératrices.

Les années post-décennie de la femme

Cette période peut être comprise comme celle de la consolidation des acquis. En 1990 fut créé le Ministère Délégué auprès du Président de la République chargé de la condition de la Femme et des Enfants. En 1991, ce ministère devient le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MFEF) comprenant un Service du Développement Communautaire et trois cellules chargées respectivement des programmes Femme, Enfant et Famille.

Cette situation prévaudra jusqu'en mai 1996, date à laquelle le Président de la République autorise, par décret n° 96-398 du 15 mai 1996, la création de deux directions : la Direction du Bien-Etre Familial et la Direction du Développement Communautaire.

La mission de chaque direction fait apparaître une volonté réelle de doter le MFEF d'un cadre qui embrasse toutes les préoccupations liées à la promotion du statut de la femme. On perçoit mieux le rôle que doivent jouer les populations dans le développement économique et social mais aussi celui des pouvoirs publics et des autres acteurs à côté des bénéficiaires. Ce nouveau cadre institutionnel confère à l'animation un rôle essentiel dans la promotion du statut de la femme et de développement communautaire.

Ces organes viennent compléter le Cabinet et les Services rattachés que sont le Centre National de la Documentation pour la Femme et le Bureau de suivi et de coordination des projets.

Le mécanisme institutionnel de coordination ainsi décrit, est également reproduit à la base grâce à une représentation décentralisée au niveau de l'arrondissement, du département et de la région.

Ce schéma institutionnel est renforcé par la création d'organes de concertation à savoir un Comité Interministériel de suivi de la politique de promotion de la femme et de l'enfant et un Comité National Consultatif de la Femme, chargé de donner son avis sur les grandes décisions dans le domaine du genre, où siègent les points focaux des différents ministères techniques, des représentants des Organisations Non Gouvernementales, des Associations et des Groupements de Promotion Féminine. (PANAF, pages 57-58).

Les points focaux genre au niveau des ministères techniques et le projet Genre chargés d'intégrer le genre dans les politiques, programmes et projets servent aussi d'appui au mécanisme gouvernemental.

Ainsi, l'instabilité institutionnelle de la structure nationale chargée de la conception et de l'impulsion du genre, montre l'absence d'une vision claire et d'une approche cohérente, malgré l'engagement politique à trouver les réponses adéquates aux problèmes de la promotion du genre.

En 2001-2002, on a vécu une période d'éclatement du mécanisme gouvernemental en charge du genre. Deux ou trois ministères se sont partagés ses missions, il s'agit de :

- Ministère de la Famille et de la Petite Enfance (projet genre) ;
- Ministère du Développement Social (PAREP, AFDS, PLCP) ;
- Ministère de l'Entreprenariat Féminin.

Actuellement, le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale est chargé de préparer et de mettre en œuvre la politique du Chef de l'Etat en faveur de l'amélioration des conditions de vie des familles et de la solidarité nationale et d'impulser la politique du développement social. Il comprend deux directions dont la Direction de la Famille qui a entre autres missions de mettre en œuvre, à travers sa division Femme, la politique d'équité et d'égalité de genre et de veiller à superviser un projet d'appui genre financé par le Fonds des Nations Unies en matière de Population (UNFPA) pour la période 2002-2006.

L'analyse de la structure centrale qu'est le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale fait ressortir un certain nombre de problèmes d'articulation et de disfonctionnement qui limite la prise en compte du genre dans les stratégies nationales de développement. En effet, la Division Femme, chargée entre autres d'intégrer le genre, occupe une position qui ne lui permet pas de jouer un rôle de leadership au niveau national. En outre, les missions de la Direction de la Famille ne sont pas suffisamment intégrées entraînant en conséquence des interventions dispersées à l'endroit de plusieurs cibles (famille, femme, enfant, jeunes, handicapés). Par ailleurs le budget affecté à cette Direction s'avère modique (budget de l'ordre de 40 millions). Ce qui ne permet pas à celle-ci de répondre de façon optimale aux missions qui lui sont assignées.

La transversalité du genre qui doit être assurée entre autres par les points focaux dans les ministères sectoriels connaît des limites liées aux choix de personnes non influentes, très mobiles et souvent n'occupant pas de postes stratégiques leur permettant d'assurer la prise en compte du genre dans les politiques, programmes et plans sectoriels.

Le Comité Consultatif de la Femme regroupant les points focaux des différents ministères est chargé de donner des avis sur les questions majeures relatives au genre, mais ne se réunit que lors d'événements spéciaux.

Les Organisations de la Société Civile (OSC) regroupent les ONGs, les groupements et associations de femmes ont connu ces dernières années un développement sans précédent.

Les raisons qui sont à la base de leur éclosion proviennent de multiples et divers facteurs :

- Le lancement de l'année internationale qui a abouti à la décennie de la femme ;
- Les dernières conférences ont servi de cadre de réflexion et de recherche de solutions et d'alternatives aux différents problèmes auxquels les femmes sont confrontés.
- Elles ont offert à ces dernières l'opportunité de prendre la parole pour dénoncer leur situation d'oppression, de revendiquer leur intégration dans le processus de développement, si l'on sait qu'au niveau du Sénégal de 1960 à 1977, les politiques de développement ainsi que les objectifs globaux de la planification sont restés muets sur les femmes.
- Le renforcement du processus de décentralisation qui est fondé sur les principes de la participation, de l'équité et de l'égalité figurent également parmi les facteurs déterminants de l'émergence des OSC, en ce sens qu'il a favorisé l'éveil des consciences chez les femmes quant à la nécessité de participer à la gestion des activités de développement de leur propre localité..
- L'engagement de la volonté manifeste des ONGs qui ont su développer des modèles de développement plus rapprochés, mieux adaptés aux réalités, faisant appel à la participation communautaire et ciblant particulièrement les femmes.

Les Partenaires techniques et financiers (PTF) ne développent aucune synergie dans l'intégration du genre, mais exécutent des programmes parallèles.

2. Acquis et avancées en 2004 dans le domaine des mécanismes institutionnels de promotion du genre, de financement et de communication

Les acquis et avancées peuvent être appréciés dans divers domaines :

❖ **La Constitution garantit l'égalité et l'équité de genre** : l'adhésion à la Convention du 18 décembre 1979 sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes est affirmée dans le préambule; l'article 7 prévoit que « les hommes et les femmes sont égaux en droit ».

L'égalité et l'équité de genre sont par ailleurs garantis à travers l'accès à la possession et à la propriété de la terre (article 15, alinéa 2), à l'éducation (article 22, alinéa 2), à l'emploi et la détermination du salaire et de l'impôt (article 25).

(DPP, page 33)

❖ **Le Sénégal est le seul pays d'Afrique à avoir eu un Premier Ministre Femme.**

❖ **Un projet de loi sur la SR axée sur l'accès des jeunes aux services de santé est en cours de finalisation.**

- ❖ Le renforcement des mécanismes de promotion de la femme et du genre au sein des OSC (réseau, fédération, coalition...) dont les actions sont plus visibles dans les domaines de renforcement des capacités, plaidoyer et lobbying.
- ❖ Le renforcement de la collaboration entre ministère chargé de la femme et du genre et OSC qui a apporté une contribution de qualité dans l'élaboration et l'évaluation du Plan d'Action National de la Femme (PANAF).
- ❖ La forte implication des OSC dans la promotion des structures financières décentralisées.
- ❖ L'existence de structure d'accompagnement pour relever le niveau d'information des femmes sur les structures de financement et les procédures d'obtention d'un financement.
- ❖ La sensibilité accrue des populations sur l'importance du rôle des organisations féminines dans la promotion économique de leur localité.
- ❖ La recherche de visibilité et de positionnement des OSC qui demandent leur participation et implication dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes (Groupe d'Initiative des femmes dans le cadre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).
- ❖ La création d'une coalition des ONG pour le suivi et la promotion du protocole additionnel de la Charte Africaine.
- ❖ La désignation de personnes chargées des questions liées au genre ou la création de service chargé de la promotion du genre par nombre d'ONG
- ❖ Depuis la Conférence de Beijing de 1995, l'on note un regain de dynamisme d'organisations féminines spécialisées dans un secteur bien précis qui s'attache à la satisfaction des intérêts stratégiques des femmes en luttant pour leur accès à la prise de décision et pour l'amélioration de leur statut juridique.
- ❖ Le Sénégal dispose d'un réseau genre informel des bailleurs de fonds et d'un Collectif des femmes parlementaires. Un réseau des femmes conseillères vient d'être mis en place en septembre 2004
- ❖ Le projet genre d'appui de la Direction de la Famille intitulé « Renforcement des capacités du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale à intégrer l'approche genre dans les politiques et programmes » vient de produire des argumentaires religieux chrétiens et musulmans et est entrain de finaliser un guide méthodologique d'intégration du genre dans les politiques et programmes. D'autres activités de promotion du genre ont été menées par ce projet. On peut en citer :
 - ✓ La formation des journalistes à l'approche genre en vue de les sensibiliser sur l'impact de leurs articles dans le renforcement des

- stéréotypes et de les faire mieux apprécier le rôle de la presse dans la construction sociale et dans la promotion de l'équité ;
- ✓ L'initiation des directeurs de cabinet pour qu'ils puissent mieux évaluer l'appui et le concours nécessaires qu'ils doivent apporter à la mise en œuvre des programmes de promotion du genre ;
 - ✓ La recherche sur les besoins genre des ministères techniques, ONGs et syndicats en vue d'une meilleure prise en compte du genre dans les politiques, projets et programmes ;
 - ✓ L'organisation de porte ouverte sur les réalisations axées sur le genre.
- ❖ La réorganisation du Comité Consultatif est en cours pour le rendre plus efficace.
 - ❖ Certains ministères sont passés des points focaux à la mise en place de cellule genre comprenant au moins deux personnes proches des centres de décisions pour prendre en compte la transversalité de la question genre.
 - ❖ Avec l'alternance politique intervenue en l'an 2000, de nouvelles associations ont vu le jour telles que les clubs solidarité pour le développement, ainsi que les réseaux des femmes rurales.
 - ❖ Une lettre de politique sectorielle dans le domaine de la famille est en train de voir le jour avec l'appui de certains partenaires au développement.
 - ❖ Un observatoire des droits de la famille comprenant un sous observatoire des droits de la femme est en voie de création.
 - ❖ Le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale dispose de structures décentralisées, ce qui permet de prendre en compte les spécificités régionales et locales dans le domaine du genre.
 - ❖ Dans le cadre du renforcement des capacités, le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale vient de mettre en place un Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme (CENAF) et de Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour la Femme (CEDAF). La mise en place de ces centres se justifie par le fait que les femmes ne bénéficient pas des moyens requis pour renforcer leurs capacités et celles de leurs organisations, leur permettant d'être de véritables source de création de richesse. Ces centres seront des lieux où les femmes et leurs familles pourront trouver des informations et obtenir des formations en éducation à la vie familiale, en santé, en nutrition, en droit Les centres constitueront en outre, des pépinières d'entreprises dans la mesure où les femmes y recevront une formation en entrepreneuriat et l'accompagnement nécessaire pour la création de leurs entreprises.
 - ❖ Lors du dernier recensement de 2000, le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale a réussi à faire prendre en compte les besoins de disposer de statistiques désagrégées par sexe, ce qui pourra renforcer celles qui sont déjà disponibles.

❖ Actuellement l'on assiste à la création de plusieurs institutions de micro-crédit

❖ Le MNG a bénéficié d'une formation en Genre et NTIC

En dépit de la multiplicité, la diversité et l'importance des acquis, la question qui mérite d'être posée est de savoir s'ils ont contribué à la promotion effective de l'égalité entre les sexes.

3. Mutations et Atouts des mécanismes institutionnels de promotion du genre, de financement et de communication

Au niveau du mécanisme gouvernemental, on peut noter un certain engagement du Président de la République et de son Gouvernement, malgré l'instabilité du mécanisme gouvernemental en charge du genre depuis l'alternance politique survenue en mars 2000.

Le mécanisme gouvernemental a pu exécuter un deuxième Plan d'Action de la Femme (1997-2001) qui a pu servir d'outil stratégique d'intervention en faveur des inégalités défavorables à la promotion de la femme et à la prise en compte du genre dans les politiques et programmes.

La création d'un Ministère de l'Entreprenariat Féminin devrait être au niveau des mécanismes d'appui du mécanisme gouvernemental, un atout pour nouer un partenariat fort étant donné que tous les deux ministères sont dirigés par des femmes.

Le Sénégal dispose d'une nouvelle Déclaration de Politique de Population qui a été adoptée le 5 mars 2002 en Conseil Interministériel. La déclaration de 1988 a été actualisée pour tenir compte des nouveaux concepts et paradigmes apparus en population/développement, tels que la santé de la reproduction, l'approche genre, le plaidoyer et le développement humain durable. L'approche genre y a bien été définie et replacée dans le contexte national.

Au cours des dernières décennies, les actions de développement se sont inscrites dans un contexte de désengagement de l'Etat. L'Etat providence des premières années de l'indépendance a cédé progressivement du terrain au profit de l'Etat stratège qui joue de plus en plus le rôle de régulateur, eu égard au renforcement de la place du secteur privé, des ONGs et des autres acteurs de la société civile. (DPP, page 75)

L'émergence des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en tant que cadre stratégique de planification et l'adoption du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ont facilité la convergence des interventions des acteurs autour de l'objectif prioritaire de réduction de la pauvreté. Les OMD matérialisent l'engagement réciproque des gouvernements et de la communauté internationale à relever les défis du millénaire à l'horizon 2015. En tant que pays pilote pour le « Projet du Millénaire » et pour l'initiative du gouvernement américain en faveur des pays à faible niveau de revenus exprimée à travers le « Millénium Challenge Account », le Sénégal bénéficie d'un appui technique pour la définition et la mise en œuvre d'une démarche opérationnelle permettant d'atteindre les OMD en 2015. Ces appuis dont bénéficie le Sénégal, constituent un atout certain pour la mise en synergie des interventions des partenaires au développement autour des défis du millénaire. (Revue 2004 à mi parcours UNFPA, page 1-2)

Au Sénégal, suite à la Conférence Internationale de la Population et du Développement de 1994 (CIPD), une forte mobilisation a été notée. Elle a concerné les leaders politiques, sociaux, religieux, les acteurs culturels, les élus nationaux et locaux, les leaders d'opinion, les hommes de médias, etc. Cette mobilisation a été facilitée et préparée par le cadre politique, conceptuel et programmatique que constitue la Déclaration de Politique de Population. Pour donner corps et contenu à la mobilisation des décideurs et de la société civile, des réseaux ont été créés ou redynamisés. Il s'agit :

- Du Réseau des Journalistes en Population et Développement (1989) ;
- Du Réseau des Parlementaires en Population et Développement (1996) ;
- Du Réseau Islam/Population (1996) ;
- Du Réseau des Communicateurs Traditionnels (1999).

En quelques années, les réseaux ont connu un dynamisme et une efficacité au point que le modèle sénégalais est devenu une référence en Afrique de l'Ouest, en Afrique et jusque dans le monde arabe.

Le paysage médiatique est marquée par l'existence de plusieurs stations FM dotées d'antennes régionales, ainsi que d'une radio des femmes « Manoré FM ».

4. Leçons tirées des stratégies de réponse mises en œuvre au niveau national dans le domaine des mécanismes institutionnels de promotion du genre, de financement et de communication

- L'on peut constater un engagement politique dans la prise en compte du genre
- L'instabilité institutionnelle de la structure centrale chargée de concevoir et d'impulser le genre au niveau national n'a pas favorisé l'émergence d'une orientation claire en matière de prise en charge des besoins des femmes.
- La structure centrale qu'est le ministère semblait beaucoup plus répondre à un dessein politique.
- La transversalité du genre n'a pu être mise en œuvre, les points focaux étant souvent mobiles et n'occupant pas de postes stratégiques au sein de leurs départements.
- Les moyens financiers et logistiques n'ont pas été à la hauteur des missions assignées, aux besoins et aux politiques définis.
- Les ressources humaines chargées de la promotion du genre n'ont pas toujours été suffisantes et les niveaux et les compétences requises n'étaient pas toujours assurés au sein de la structure centrale.

5. Contraintes subsistantes des mécanismes de promotion du genre, de financement et de communication

La contrainte principale à laquelle sont confrontées les mécanismes institutionnels de promotion du genre, de financement et de communication **est le faible impact des interventions en faveur de l'égalité et l'équité**. Cette dernière s'expliquant par des problèmes intermédiaires et secondaires qui peuvent être identifiées à plusieurs niveaux.

Au niveau des mécanismes de promotion du genre, les contraintes subsistantes sont :

➤ **L'insuffisante capacité d'intervention et le faible pouvoir de décision du mécanisme national genre (MNG)** engendré par l'inadéquation entre les missions du cadre institutionnel genre, sa position organisationnelle encore faible et l'insuffisance des moyens humains, matériels et financiers dont il dispose. Par ailleurs, le leadership du mécanisme national genre n'est ni reconnu ni affirmé. En effet les attributions du Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale contenues dans le Décret n°2004-586 méritent d'être revisiter pour une meilleure visibilité et prise en compte du genre.

➤ **L'insuffisante contribution des mécanismes d'appui à la promotion du genre** surtout dû à la non opérationnalité des points focaux. L'intervention du Comité Consultatif de la Femme (CCF) reste concentrée sur les événements spéciaux.

➤ **L'insuffisante capacité d'intervention des OSC** qui opèrent dans la promotion du genre est en grande partie liée à l'insuffisance des compétences en genre, aux interventions non harmonisées, à la dispersion des actions et la mobilisation circonstancielle des OSC pour l'égalité et l'équité de genre.

➤ **La faible intervention du secteur privé dans la promotion du genre** s'explique par l'approche genre qui est peu prise en compte dans les interventions du secteur privé, l'absence d'un mécanisme de collaboration avec le MNG et la faible connaissance de l'approche genre et développement dans le secteur privé

Au niveau des mécanismes de financement, les contraintes subsistantes sont :

➤ **Les interventions des partenaires techniques et financiers (PTF) sectorielles et les interventions géographiquement ciblées** sont relatives à la faible application de l'approche transversale en matière de genre.

➤ **La faible mobilisation des ressources financières au profit de l'égalité et de l'équité de genre** a été le plus souvent occasionné par la faible contribution financière des partenaires au développement pour le genre et l'insuffisante maîtrise par les bénéficiaires des outils et des mécanismes de mobilisation des fonds.

➤ **Le faible niveau de financement des besoins en faveur de la promotion de la femme et de l'égalité de genre** trouve son explication dans l'accès inégal des hommes et des femmes aux financements des banques, le manque de garanties des femmes, la faiblesse du niveau de revenu et de la capacité d'épargne des femmes et la faiblesse du volume des financements octroyés par les systèmes de financement formels et non formels.

La contrainte subsistante à laquelle sont confrontés les mécanismes de communication du genre est :

➤ **la faible implication des médias, des acteurs de la communication de proximité et des Réseaux** dans la promotion du genre est due au fait que l'approche genre est peu prise en compte au niveau des différents acteurs de la communication et de l'information.

Par ailleurs, les compétences en genre sont limitées chez les acteurs de la communication et de l'information et les interventions sont encore circonstanciées.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CCF	Comité Consultatif de la Femme
CEDAF	Centres Départementaux et de Formation de la Femme
CENAF	Centre Nationale d'Assistance et de Formation de la Femme
CI PD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CONGAD	Confédération des ONGs d'Appui au Développement
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
DPP	Déclaration de la Politique de Population
IEC	Information, Education et Communication
IFD	Intégration de la Femme dans le Développement
MFEF	Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisations de la Société Civile
PANAF	Plan d'Action National de la Femme
PLCP	Programme de Lutte contre la Pauvreté
PTIP	Programme Triennal d'Investissements Publics
SR	Santé de la Reproduction
UNFPA	Fonds des Nations Unies en matière de Population

Annexe 4 : Base de calcul des coûts

Nature des coûts	Unités	Base référentielle
Déplacement à l'intérieur (PNUD)	Nuitée	40 000 FCFA
Déplacement à l'extérieur (Zone dollar)	Nuitée	125 000 FCFA
Déplacement zone franc	Nuitée	100 000 FCFA
Atelier hôtel à Dakar	Personne	20 000 FCFA
Atelier à Mbour et environ	Personne	60 000 FCFA
Atelier dans autres régions	Personne	45 000 FCFA
Pause café		2 000 FCFA
Perdium régionaux (y compris repas)	Personne	20 000 FCFA
Fournitures	Personne	3 000 FCFA
Remboursement transport	Km	50 FCFA
Transport Bus	Aller/retour	500 000 FCFA
Honoraire consultant (e)	Jour	70 000 FCFA
Honoraire personne/ressource	Jour	25 000 FCFA
Salaire gestionnaire	Mois	350 000 FCFA
Salaire Secrétaire	Mois	250 000 FCFA
Salaire Chauffeur		150 000 FCFA
Location salle	Salle	100 000 FCFA
Carburant	100 Km	15 litres
Causerie	Séance	30 000 FCFA
Salaire spécialiste en genre	Mois	350 000 FCFA

Salaire spécialiste en planification	Mois	350 000 FCFA
Salaire spécialiste en informatique	Mois	500 000 FCFA
Salaire spécialiste en statistique	Mois	350 000 FCFA
Production de supports audio-visuels sur les disparités (RAP)	Cassette enregistrée	1 000 000 de FCFA
Production de sketches sur les disparités	Troupe	300 000 FCFA
Production de film sur les disparités	Cassette	5 000 000 FCFA
Production de théâtre sur les disparités	Pièce	300 000 FCFA
Organisation de journées portes ouvertes	Exposition/Coktail/Animation	500 000 FCFA
Organisation Table ronde	Demi journée hôtel (25 personnes)	500 000 FCFA
Organisation visite de terrain	Carburant ou location bus/prise en charge 15 personnes	1 100 000 FCFA
Petit déjeuner de presse ou de travail(25 personnes)	forfait	150000 FCFA
Déjeuner de presse ou de travail	forfait	500000 FCFA
Motivation membre comité de lecture	Membre	50000 FCFA/mois

**Annexe 5 : ORIENTATION STRATEGIQUE : AMELIORATION DE L'IMPACT DES INTERVENTIONS
EN FAVEUR DE L'EQUALITE ET DE L'EQUITE DE GENRE**

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS F. CFA	PERIODE 2005-2015	PARTENARIAT
Objectif 1 Assurer au mécanisme gouvernemental en charge du genre une réelle capacité d'intervention et de décision	Renforcement de la position organisationnelle et de la capacité institutionnelle du mécanisme gouvernemental genre	En 2006, la capacité du mécanisme gouvernemental genre à répondre à ses missions est effectivement renforcée et son leadership est assuré	Existence d'un statut institutionnel approprié pour le mécanisme gouvernemental genre	Plaidoyer auprès des décideurs pour une meilleure visibilité du genre dans les attributions du mécanisme gouvernemental et le relèvement en conséquence de sa position institutionnelle	-----	2005-2006	MFDSSN Collectif des femmes parlementaires Réseau des femmes ministres et parlementaires CONGAD, RSJ COSEF
			Compétences et moyens financiers et matériels suffisants disponibles au sein du mécanisme gouvernemental genre aux niveaux central et décentralisé	Consolider les capacités techniques du mécanisme gouvernemental avec le recrutement de spécialistes en genre, planification, informatique et statistique	126000000	2005-2006	MFDSSN, MEF, Min Fonction Publique, PTF
			Au moins 04 spécialistes sont recrutés pour le mécanisme gouvernemental genre % du budget de l'Etat affecté au mécanisme gouvernemental genre	Consacrer chaque année au moins 10% du budget du mécanisme gouvernemental aux activités genre	200000000	2006-2015	MFDSSN, MEF

Annexe 5 : ORIENTATION STRATEGIQUE : AMELIORATION DE L'IMPACT DES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE L'EQUALITE ET DE L'EQUITE DE GENRE

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS F. CFA	PERIODE 2005-2015	PARTENARIAT
Objectif 1 Assurer au mécanisme gouvernemental en charge du genre une réelle capacité d'intervention et de décision	Renforcement de la position organisationnelle et de la capacité institutionnelle du mécanisme gouvernemental genre	En 2006, la capacité du mécanisme gouvernemental genre à répondre à ses missions est effectivement renforcée et son leadership est assuré	Existence d'un statut institutionnel approprié pour le mécanisme gouvernemental genre	Plaidoyer auprès des décideurs pour une meilleure visibilité du genre dans les attributions du mécanisme gouvernemental et le relèvement en conséquence de sa position institutionnelle	-----	2005-2006	MFDSSN Collectif des femmes parlementaires Réseau des femmes ministres et parlementaires CONGAD, RSJ COSEF
			Compétences et moyens financiers et matériels suffisants disponibles au sein du mécanisme gouvernemental genre aux niveaux central et décentralisé	Consolider les capacités techniques du mécanisme gouvernemental avec le recrutement de spécialistes en genre, planification, informatique et statistique	126000000	2005-2006	MFDSSN, MEF, Min Fonction Publique, PTF
			Au moins 04 spécialistes sont recrutés pour le mécanisme gouvernemental genre % du budget de l'Etat affecté au mécanisme gouvernemental genre	Consacrer chaque année au moins 10% du budget du mécanisme gouvernemental aux activités genre	200000000	2006-2015	MFDSSN, MEF

	Clarification des rôles et des responsabilités du mécanisme gouvernemental et des parties prenantes à la promotion de l'égalité de genre	Le schéma institutionnel de la SNEEG est accepté et mis en œuvre par toutes les parties prenantes	Existence d'une charte de responsabilités des parties prenantes à la promotion de l'EEG Existence de cadres et mécanismes d'orientation, de coordination, de concertation et de suivi-évaluation Rapports d'activités des parties prenantes à la SNEEG régulièrement produits	Définir concrètement et diffuser le contenu du schéma institutionnel de la SNEEG, les rôles et les responsabilités du mécanisme gouvernemental et des parties prenantes à la promotion de l'égalité de genre	-----	2005	MFDSSN Toutes les parties prenantes à la SNEEG
--	--	---	---	--	-------	------	---

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
	Développement des compétences en genre, suivi et évaluation du mécanisme gouvernemental	Les compétences en genre, suivi et évaluation sont disponibles et opérationnelles au sein du mécanisme gouvernemental	Nombre d'agents du mécanisme gouvernemental formés en genre, suivi et évaluation % des agents formés et utilisant le genre dans leur travail	Former/recycler en genre, suivi et évaluation les agents du mécanisme gouvernemental aux niveaux central et décentralisé	10000000	2005-2015	MFDSSN, PTF
	Développement d'une stratégie de coordination et de suivi-évaluation du genre	Synergie des interventions en genre et développement renforcée	Existence d'un cadre opérationnel de concertation et de suivi-évaluation des questions de genre aux niveaux central et décentralisé Comptes-rendus des réunions disponibles	Mettre en place un cadre de concertation entre le mécanisme gouvernemental et les parties prenantes intervenant dans le domaine du genre aux niveaux central et décentralisé Organiser périodiquement des réunions de concertation aux niveaux central et décentralisé	----	2005-2006	Toutes les parties prenantes à la SNEEG
					-----	Tous les 6 mois à partir de 2005	Toutes les parties prenantes à la SNEEG
		Suivi-évaluation des activités de la SNEEG régulièrement assurée	Disponibilité d'outils de suivi - évaluation Rapports de situation sur l'EEG régulièrement produits Rapports d'évaluation de la mise en œuvre de la SNEEG disponibles dans les délais retenus	Concevoir et planifier le suivi régulier de la mise en œuvre de la SNEEG aux niveaux central et décentralisé Mener les évaluations périodiques de la mise en œuvre de la SNEEG Ex-ante, mi-parcours et finale	-----	Tous les 6 mois à partir de 2005	Toutes les parties prenantes à la SNEEG
			Résultats des évaluations utilisés pour l'atteinte des		7650000	2005 -2010 et 2015	Toutes les parties prenantes à la SNEEG
				Appuyer les services déconcentrés pour la coordination, le suivi et l'évaluation de la SNEEG	55000000	Tous les 3 mois	MFDSSN

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
Développement d'un système d'information et de recherche sur les questions de genre et de la promotion de la femme	Développement d'une stratégie de communication et de plaidoyer pour soutenir l'égalité et l'équité de genre	Situation des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie économique et sociale mieux connue	Système d'information et de recherche sur le GED disponible et opérationnel	Etablir un protocole d'accord avec la Direction de la Statistique et l'IFAN	-----	2005	MFDSSN, DSP, IFAN
			Existence d'un système opérationnel de collecte et de diffusion	Mettre en place un système permanent de collecte et de diffusion sur le genre	240000000	2005-2006	MFDSSN, DSP, IFAN
			Etudes et recherches réalisées sur le genre dans les domaines économique, social, culturel et politique	Mener des études et recherches sur le genre et le développement	12750000	2005 -2015	Consultants IFAN Universités
			Résultats des études et recherches utilisées pour mettre à jour le système d'information sur le GED	Organiser régulièrement des échanges thématiques et y associer les chercheurs	-----	2005-2015	DSP, IFAN, Universités
			Base de donnée désagrégée par sexe disponible et accessible dans tous les secteurs d'activité aux niveaux national et régional	Mettre en place une base de données désagrégée par sexe aux niveaux national et régional et procéder régulièrement à son actualisation	-----	2005-2015	MFDSSN DSP, Ministères techniques OSC, secteur privé
Développement d'une stratégie de communication et de plaidoyer pour soutenir l'égalité et l'équité de genre	Les interventions en genre et développement sont visibles et leurs résultats largement diffusés et partagés	Recueil des indicateurs enrichi de nouveaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs tenant compte du genre disponible	Existence d'une pertinente stratégie de communication et de plaidoyer	Elaborer des argumentaires sur le genre et les enjeux de développement nationaux et sectoriels	51000000	2005-2015	Consultants
			Nombre de protocoles de collaboration signés avec les partenaires	Produire en partenariat avec les acteurs de la communication et de l'information des supports audiovisuels (théâtres, sketches et films) sur les disparités et les bonnes pratiques en genre	3400000	2005-2015	Consultants acteurs de la communication
			Nombre d'activités d'information et de partage organisées	Organiser des journées portes ouvertes, des visites de terrain et des tables rondes sur les actions GED initiées par les partenaires	20400000	2005-2015	Toutes les parties prenantes à la SNEEG

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
Objectif 2 : Accroître la capacité d'intervention des mécanismes d'appui à la promotion du genre	Renforcement de la capacité d'intervention des cellules et points focaux genre	Cadre institutionnel favorable à l'intégration du genre dans le développement	Existence d'un bulletin d'information sur genre et développement	Concevoir et diffuser un support d'information sur le GED	100000000	2005-2015	MFDSSN OSC, PTF, secteur privé
			Nombre de ministères ayant mis en place une cellule genre fonctionnelle	Mettre en place autour du point focal genre une Cellule genre au sein de chaque département ministériel	-----	2005-2006	
			Existence d'un plan d'action approuvé par les autorités au niveau de chaque cellule	Elaborer un plan d'action annuel au niveau de chaque Cellule genre	-----	2005-2015	
		Le genre est davantage intégré dans les politiques et programmes sectoriels	Participation des points focaux à toutes les étapes de planification, de programmation et de budgétisation	Doter chaque Cellule genre de moyens pour la mise en œuvre de son plan d'action	250000000	2005-2015	
			Nombre de points focaux recyclés en genre et planification	Organiser des sessions de recyclage en genre et planification des Cellules genre	45150000	2005-2006	
			Nombre de politiques, programmes et projets ayant reçu le label genre	Organiser à l'attention des cellules genre, des points focaux (OSC, des PTF et secteur privé) des sessions de formation à l'utilisation du guide méthodologique d'intégration du genre dans le développement	12600000	2005	
				Instituer un label genre pour les politiques, programmes et projets	-----	2005-2015	

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
		Le Sénégal dispose d'une masse critique de personnes ressources en genre et développement	Existence d'un annuaire des compétences en genre	Elaborer un annuaire des compétences en genre	1400000	2005	Consultant
			Disponibilité d'un pool de formateurs opérationnels en genre	Constituer un pool de formateurs genre au niveau national et définir un protocole de collaboration avec eux	-----	2005-2015	
	Renforcement de la capacité d'intervention du Comité Consultatif de la Femme (CCF)	Les interventions du CCF en faveur du genre sont diversifiées et planifiées toute l'année	Adoption d'une nouvelle stratégie d'intervention par le CCF	Organiser une concertation autour des attentes et des apports du CCF dans la promotion de l'égalité et de l'équité de genre	4300000	2005	
			Existence d'un plan d'action annuel du CCF	Elaborer le plan d'action annuel du CCF	-----	2005	
			Type et nombre d'activités menées	Soutenir la mise en œuvre du plan d'action du CCF	250000000	2005-2015	
Objectif 3 : Accroître la capacité d'intervention des organisations de la société civile (OSC) intervenant dans le domaine du genre	Renforcement de la capacité institutionnelle et organisationnelle des OSC intervenant dans le domaine du genre	Les organisations de la société civile intervenant dans le genre et la promotion de la femme disposent des moyens techniques et financiers appropriés	Ressources humaines, financières et matérielles disponibles au sein des organisations	Etablir un fichier des OSC partenaires dans chaque région	-----	2005	
			Nombre d'OSC ayant bénéficié d'un appui institutionnel	Evaluer les capacités d'intervention des OSC dans le domaine genre	2000000	2005	Consultant
			Proportion d'OSC ayant bénéficié d'un financement pour exécuter leur plan d'action en faveur du genre	Mettre en place un fonds d'appui institutionnel pour les OSC partenaires	250000000	2005-2015	
			Rapport annuel sur la contribution des OSC à la mise en œuvre de la SNEEG				

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
	Renforcement des capacités en genre des OSC partenaires	Compétences techniques en genre disponibles au sein de ces organisations	% de membres des organisations et associations de la société civile formés en genre	Assurer la formation / recyclage en genre des OSC partenaires Former les OSC sur les droits des femmes	58125000 13150000	2005-2015 2005-2015	
	Renforcement de la synergie des structures impliquées dans la promotion du genre	Capacité de concertation et de coordination des OSC sur l'égalité de genre accrue	Nombre de cadres de concertation mis en place aux niveaux national et régional Type et nombre d'activités d'information et d'échanges organisées aux niveaux national et régional	Mettre en place des cadres de concertation des OSC intervenant dans le genre aux niveaux national et régional Organiser des rencontres périodiques d'information et d'échanges entre OSC	-----	2005	
	Intensification de la mobilisation des OSC pour l'égalité et l'équité de genre	Capacité d'alerte et de mobilisation des OSC en faveur de l'égalité de genre accrue	Initiatives conjointes réalisées au sein de la société civile Nombre de protocoles de collaboration signés entre OSC et avec le mécanisme gouvernemental Expériences des OSC capitalisées	Soutenir la mobilisation des OSC pour le genre par la signature de protocoles de collaboration avec le mécanisme gouvernemental et les PTF	200000000	2005-2015	

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
Objectif 4 : Assurer l'implication effective du privé dans la promotion du genre à tous les niveaux	Sensibilisation du secteur privé sur l'approche genre et développement	Adhésion du secteur privé à la promotion de l'égalité et de l'équité de genre	Introduction du genre dans la vision, les missions, le schéma organisationnel des entreprises	Organiser des séances d'information et d'échanges sur l'égalité et l'équité de genre et le développement	3250000	2005	
	Renforcement du partenariat avec le secteur privé pour la promotion du genre	Interventions du secteur privé pour la promotion du genre accrues	Nombre de protocoles de collaboration signés	Consolider le partenariat entre le mécanisme gouvernemental et le secteur privé par la signature de protocoles de collaboration	-----	2005	
	Renforcement des capacités des partenaires du secteur privé en genre	Prise en compte effective du genre dans les politiques, programmes et projets du secteur privé	Nombre d'organisations du secteur privé sensibilisées/formées en genre	Organiser des sessions de sensibilisation/formation en genre et développement pour le secteur privé	11340000	2005 2007 2009	
	Renforcement de l'articulation des interventions des PTF avec la SNEEG	Interventions des PTF en adéquation avec les priorités de développement en matière de genre	Existence d'une matrice de cohérence entre les interventions en genre et la SNEEG	Elaborer une matrice de cohérence pour faciliter la prise en compte des objectifs et stratégies de la SNEEG dans les interventions des PTF	10200000	2005	Consultant
Objectif 5 : Assurer la prise en compte des besoins différenciés des femmes et des hommes dans les interventions des partenaires techniques et financiers (PTF)		Existence d'une carte des interventions en genre par région	Existence d'une carte des interventions en genre par région	Elaborer et mettre à jour régulièrement une carte des interventions en genre et développement (GED) au niveau de chaque région	18800000	2005-2015	
		Existence d'un groupe thématique genre (GTG) au niveau des PTF	Existence d'un groupe thématique genre (GTG) au niveau des PTF	Plaidoyer pour transformer le réseau informel des bailleurs de fonds pour le genre en Groupe thématique genre	-----	2005	
		Le GTG travail selon un plan d'action annuel tenant compte de la SNEEG	Le GTG travail selon un plan d'action annuel tenant compte de la SNEEG	Systématiser les interventions du GTG dans un plan d'action annuel en relation avec la mise en œuvre de la SNEEG	-----	2005	
		Nombre de concertations tenues entre le GTG et le mécanisme gouvernemental	Nombre de concertations tenues entre le GTG et le mécanisme gouvernemental	Organiser des concertations périodiques avec le mécanisme gouvernemental en charge du genre	-----	Tous les 6 mois	

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
Objectif 6 : Accroître les contributions de l'Etat, des Collectivités locales (CL) et des PTF à la promotion de l'égalité et de l'équité de genre	Intégration de l'approche genre dans la conception, la planification et la budgétisation des actions de développement	Les besoins et potentialités différenciés des hommes et des femmes sont pris en compte dans les politiques, programmes et projets	Nombre de politiques, programmes et projets ayant reçu le label genre	Plaidoyer en direction des ministères sectoriels, du ministère chargé de la planification et du budget pour une meilleure prise en charge du genre dans les interventions de développement	-----	2005-2015	
	Facilitation de l'éligibilité des dossiers de projets liés au genre dans le PTIP et les budgets des CL	Proportion des interventions en faveur de l'EEG accrue dans les budgets de l'Etat, des PTF et des CL	% des financements de la coopération internationale consacrés à l'EEG % des financements de l'Etat consacré à l'EEG	Procéder en collaboration avec les partenaires à une revue critique des instruments de planification et de programmation actuellement utilisés par l'Etat, les CL et les PTF	1290000	2005	
			% des financements des CL consacré à l'EEG Un atelier d'information sur les cadres de programmation et les mécanismes de mobilisation de fonds organisé Un Programme de formation genre et budget disponible	Organiser un atelier d'information sur les cadres de programmation et les mécanismes de mobilisation de fonds (Etat, CL, PTF)	-----	2005	
			Nombre de planificateurs des ministères techniques et des agences régionales de développement (ARD) formés	Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation en genre et budget pour les planificateurs des ministères techniques et des ARD	32180000	2005-2015	

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
Objectif 7 : Augmenter le volume de financement accessible pour la satisfaction des besoins des femmes et de l'égalité de genre	Sensibilisation des institutions de financement pour le financement des initiatives des femmes et de l'égalité de genre	Les interventions en faveur de l'EEG sont davantage financées par les banques classiques et les services financiers décentralisés (SFD)	Un guide sur les mécanismes et instruments de financement disponible	Elaborer et mettre en œuvre un programme d'information et de plaidoyer sur le genre en direction des institutions de financement	1500000	2005	
			Type et nombre de lignes de crédit et de fonds de garantie dans les banques	Elaborer et diffuser un guide portant sur les mécanismes et instruments de financement	1550000	2005	
			Volume de crédits accordés aux hommes et aux femmes	Plaidoyer auprès des partenaires pour la mise en place de lignes de crédit et de fonds de garantie dans les banques classiques	500000	2005	
	Renforcement des aptitudes entrepreneuriales chez les femmes	La productivité des femmes entrepreneurs et la rentabilité de leurs initiatives sont assurées	Nombre de bénéficiaires H/F dans les banques et dans les SFD				
			Taux de rentabilité des projets initiés dans le cadre de la SNEEG	Elaborer un programme d'information et de formation sur l'entrepreneuriat, ses exigences culturelles (mentalité et comportement) et techniques	100000000	2005-2015	Consultant
			Capacité d'autofinancement	Appuyer la mise en place de structures-conseils au sein des organisations et associations de femmes pour lutter contre le papillonnage des financements et appuyer l'éligibilité des dossiers de projet	4200000	2005-2007-2009-2011	
		Les capacités en gestion et techniques financières des femmes sont renforcées	Nombre d'organisations bénéficiant d'une structure appui-conseil	Mettre en œuvre un programme de formation sur l'entrepreneuriat à l'intention des femmes opératrices	14160000	200	
			Existence d'un programme de formation en entrepreneuriat				
			Nombre de femmes ayant bénéficié de la formation en entrepreneuriat				

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
Objectif 8 : Assurer une meilleure implication et participation des acteurs de la communication, l'information, hommes et femmes, dans la production et la diffusion de l'information sur le genre	Sensibilisation des acteurs de la communication et de l'information sur le genre	Adhésion et engagement des acteurs de l'information et de la communication pour la promotion de l'égalité et de l'équité de genre	Existence d'une étude sur les stéréotypes dans les différents vecteurs de communication	Mener une analyse des contenus des articles de presse, insertions publicitaires, des proverbes, chansons et autres expressions artistiques sur le genre et les stéréotypes sexistes	8090000		
			Existence d'outils et de messages sur l'EEG	Concevoir, sur la base des résultats de l'étude, des outils, messages publicitaires et socio-éducatifs tenant compte de l'EEG	72000000		
			Nombre d'ateliers organisés sur le genre à l'intention des acteurs de la communication	Organiser des ateliers d'information et de sensibilisation sur le genre à l'intention des acteurs de la communication et de l'information	99000000		
			% de participation par catégorie d'acteurs				
			% des rédactions ayant mis en place un système de suivi et d'alerte opérationnel	Plaidoyer pour la mise en place dans les rédactions d'un système de suivi et d'alerte sur l'information relative au genre	300000000		
	Renforcement des capacités des acteurs de la communication et de l'information en genre	Les compétences en genre des acteurs de la communication et de l'information sont renforcées	Nombre d'articles publiés sur le genre	Instituer un prix spécial annuel genre et développement pour les acteurs de la communication et de l'information	1000000		
			Un prix spécial sur le genre est institué				
			% des acteurs de la communication et de l'information formés en genre	Elaborer un programme de formation en genre pour les acteurs de la communication et de l'information			
				Mettre en œuvre un programme de formation en genre pour les acteurs de la communication et de l'information	Duplication		

OBJECTIFS	STRATEGIES	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	ACTIONS	COUTS FCFA	PERIODE	PARTENAIRES
		Meilleure visibilité des actions des différentes parties prenantes à l'EFG	Existence d'un site portail actif sur le genre au Sénégal Proportion des ministères, projets, organisations et associations disposant d'internet Nombre et localisation des points d'accès communautaires créés Taux de fréquentation du site	Créer et animer en partenariat avec toutes les parties prenantes un site portail sur le genre au Sénégal Appuyer la mise en place d'internet au sein des organisations et associations et la création de points d'accès communautaires fonctionnant avec des sources d'énergie renouvelable	12500000 12500000		
	Renforcement de la mobilisation des acteurs de la communication et de l'information en faveur de la promotion du genre	Capacité d'alerte et de mobilisation des acteurs de la communication et de l'information en faveur de l'égalité de genre accrue	Existence d'un plan de communication Nombre d'activités réalisées Nombre de protocoles de collaboration signés entre le mécanisme gouvernemental, les PTF et les acteurs de la communication et de l'information	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication aux niveaux national et régional Consolider le partenariat entre le mécanisme gouvernemental, les PTF et les acteurs de la communication et de l'information par la signature de protocoles de collaboration	250000000 -----		
	Responsabilisation des femmes dans les organes de presse et au niveau des rédactions en particulier	La position et le pouvoir de décision des femmes dans les organes de presse et les rédactions sont renforcés	Nombre et position des femmes dans les organes de presse et au niveau des rédactions	Plaidoyer pour le renforcement de la position et du pouvoir de décision des femmes dans les organes de presse et les rédactions	-----		